

ANTICIPER.
PROTÉGER.
ACCOMPAGNER.



PLAN CANICULE 2026

REGISTRE COMMUNAL CANICULE

Vous vous sentez isolé ou vulnérable, en raison :
de votre âge (65 ans et plus),
d'une situation de handicap,
ou de votre état de santé ?

**LE CCAS DE FRÉJUS VOUS ACCOMPAGNE
EN CAS DE FORTES CHALEURS**

Bulletin d'inscription également disponible dans les accueils de la mairie et des mairies annexes,
ainsi qu'auprès des associations intervenant dans les champs du grand âge, du handicap
et de la solidarité.

INSCRIPTION GRATUITE, FACULTATIVE ET CONFIDENTIELLE

Le Kipling
305 avenue Aristide Briand,
83600 Fréjus
Du lundi au vendredi de 9h à 17h

INFO & CONTACT

04 94 17 66 20

ccas.liensocial@ville-frejus.fr

ANTICIPER. PROTÉGER. ACCOMPAGNER.

PLAN CANICULE 2026



Le CCAS de Fréjus accompagne les personnes concernées en cas de fortes chaleurs, grâce au registre communal canicule.

1 | À QUI S'ADRESSE LE REGISTRE ?

L'inscription concerne principalement :



- les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail vivant à domicile ;
- les personnes adultes en situation de handicap vivant à domicile ;
- les personnes vivant seules ou peu entourées, nécessitant un accompagnement en période de fortes chaleurs ;
- les personnes âgées résidant temporairement à Fréjus, notamment en résidence secondaire, peuvent également solliciter leur inscription pendant la période estivale.

2 | POURQUOI S'INSCRIRE ?



L'inscription permet au CCAS de Fréjus d'assurer une veille auprès des personnes inscrites en cas d'épisode de fortes chaleurs.

En cas d'alerte, le CCAS peut prendre contact avec les personnes concernées afin de rappeler les bons réflexes, s'assurer de leur situation et, si nécessaire, les orienter vers les services adaptés.

L'inscription est gratuite, facultative et confidentielle.

Elle peut être modifiée ou annulée à tout moment.

4 | LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER



- Boire régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif.
- Maintenir son logement au frais.
- Fermer les volets et fenêtres aux heures les plus chaudes.
- Se rafraîchir régulièrement.
- Donner des nouvelles à ses proches.
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé

3 | COMMENT S'INSCRIRE ?



L'inscription peut être réalisée :

- en remplissant le bulletin ci-contre ;
- en contactant l'accueil du CCAS au 04 94 17 66 20.

Le bulletin peut être complété par la personne concernée, son représentant légal ou un tiers avec son accord. Il doit ensuite être remis à l'accueil du CCAS de Fréjus **SIGNÉ**.

N'oubliez pas de préciser les dates ou périodes durant lesquelles vous serez absent(e) de votre domicile entre juin et septembre. En cas de changement, veuillez informer le CCAS au 04 94 17 66 20. Cette démarche aide à prévenir toute inquiétude ou intervention inappropriée.

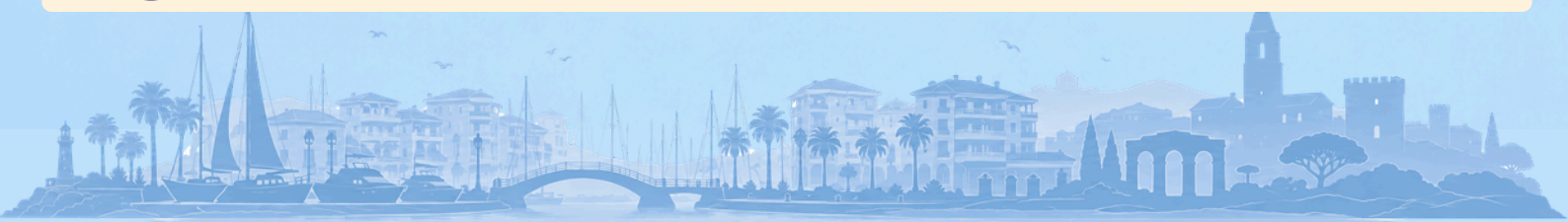
Si vous suivez un traitement ou un régime, demandez conseil à votre médecin pour savoir ce que vous devez faire en cas de canicule.



Votre pharmacien ou pharmacienne peut également vous informer.



EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15



► **Cette inscription est facultative et s'inscrit dans une démarche volontaire.**

Veillez remettre le bulletin à : Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Fréjus - Pôle Lien Social - Le Kipling, 305 avenue Aristide Briand, 83600 Fréjus.

► **Après réception et vérification du présent formulaire, l'inscription sera enregistrée par les services du CCAS de Fréjus dans le cadre du registre communal canicule.**

Identification du bénéficiaire (Un bulletin par personne)

Personne à inscrire

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Nom de naissance : Date de naissance : / /

Ville de naissance : Tél portable :

Tél fixe : Courriel :

Précisez si vous vivez seul : Oui Non

Si non, préciser avec qui :

Situation justifiant l'inscription

Personne âgée de 65 ans et plus résidant à domicile

Personne adulte en situation de handicap résidant à domicile

Autre situation nécessitant une vigilance particulière en période de fortes chaleurs :

Adresse du domicile

Adresse :

Complément d'adresse :

Résidence / bâtiment :

Ascenseur : Oui Non Étage : Appartement / porte :

Code d'entrée / interphone : Code postal :

Ville : **FREJUS**

Le domicile dispose-t-il d'un moyen de rafraîchissement ? Oui Non

Si oui, préciser :

À remplir uniquement si la demande est effectuée par un tiers

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Tél portable : Courriel :

Qualité du demandeur : Représentant légal Membre de la famille Voisin / proche

Médecin traitant Service d'aide à domicile Autre :

La personne concernée est-elle informée de cette démarche ? Oui Non

Si non, préciser la situation :

IMPORTANT : préciser vos dates ou périodes durant lesquelles vous serez absent(e) de votre domicile entre juin et septembre. **En cas de modification, merci d'en informer le CCAS de Fréjus au 04 94 17 66 20.**

► **Absences** : du / / au / /
du / / au / /
du / / au / /

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Contact n°1

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Lien avec la personne : Tél portable :

Tél fixe : Courriel :

Cette personne dispose-t-elle des clés du domicile ? Oui Non

Contact n°2

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Lien avec la personne : Tél portable :

Tél fixe : Courriel :

Cette personne dispose-t-elle des clés du domicile ? Oui Non

Aide à domicile / aide-ménagère : Oui Non

Nom du service ou de l'organisme :

Téléphone :

Jours ou fréquence d'intervention :

Portage de repas : Oui Non

Nom du service : Téléphone :

Service de soins infirmiers / infirmier(ère) libéral(e) : Oui Non

Nom du service ou du professionnel :

Téléphone :

Jours ou fréquence d'intervention :

Médecin traitant (Rubrique facultative)

Nom du médecin traitant : Téléphone :

Téléassistance : Oui Non

Nom du service : Téléphone :

Je certifie l'exactitude des informations communiquées dans le présent bulletin. En signant ce document, je reconnais avoir été informé(e) que l'inscription au registre communal canicule est facultative, gratuite et confidentielle, et qu'elle peut être modifiée ou annulée à tout moment sur simple demande auprès du CCAS de Fréjus. Les données communiquées dans ce bulletin sont recueillies par le CCAS de Fréjus dans le cadre du registre communal canicule. Elles ont pour finalité de permettre une veille et une prise de contact adaptée en cas d'épisode de fortes chaleurs ou de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. En cas de difficulté à joindre la personne inscrite, le CCAS pourra utiliser les coordonnées communiquées dans le présent bulletin afin de contacter les personnes désignées comme contacts d'urgence ou les services intervenant au domicile. En cas d'absence de réponse répétée et si la situation le justifie, le CCAS pourra, le cas échéant, alerter les services compétents. Ces informations sont utilisées dans des conditions garantissant leur confidentialité. Elles sont destinées aux seuls agents habilités du CCAS de Fréjus et, le cas échéant, aux autorités compétentes ou aux services sanitaires et sociaux habilités, dans le strict cadre du plan d'alerte et d'urgence. Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de limitation du traitement des données vous concernant. Ces droits peuvent être exercés auprès du CCAS de Fréjus : Le Kipling, 305 avenue Aristide Briand, 83600 Fréjus — 04 94 17 66 20. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Fait à : FREJUS, le : / /

Signature obligatoire :